

La FMH et la politique



Lors de chaque session du parlement fédéral, quatre fois par année, pour leur expliquer notre point de vue sur un sujet ou un autre de l'actualité, la FMH invite les députés et députées à une rencontre avec le corps médical.

La rencontre de la présente session d'hiver, qui a eu lieu au début de cette semaine devant un nombre de parlementaires particulièrement réjouissant, était plus spécialement conçue à l'attention des nouveaux élus, des nouvelles élues, sous le titre «Politique de santé: les sujets majeurs de la prochaine législature».

La politique de santé présente des spécificités qu'il est indispensable de prendre en compte.

Que peut dire la FMH à ce sujet?

En fait, il est particulièrement important qu'elle explique sa clé de lecture de la politique de santé, pour pouvoir être bien comprise ensuite dans ses réactions et dans ses prises de position.

Il faut donc commencer par rappeler que la politique de santé présente des spécificités qu'il est indispensable de prendre en compte.

La première de ces spécificités est que la médecine est totalement consacrée à l'humain. Cela signifie évidemment une hiérarchie particulière des valeurs: c'est la personne qui est au centre de notre activité, avec ses besoins bien compris et ses caractéristiques individuelles, culturelles et sociales.

Un deuxième point, qui en découle: les contingences économiques et politiques ne peuvent venir qu'en second plan, même si elles ne sont bien sûr pas à négliger. On ne

Une médecine dans laquelle la relation thérapeutique perdrait sa primauté ne serait plus la médecine telle que nous, médecins, la comprenons. Ce ne serait plus non plus la médecine de qualité que souhaite notre population. Il est essentiel que le monde politique le sache et s'en souvienne !

Le titre de notre rencontre avec les parlementaires, cette semaine, était «Les sujets majeurs de la prochaine législature». Quels sont-ils, à nos yeux ?

Eh bien, prenons par exemple la loi sur le Managed care: nous demandons un référendum justement parce que d'une part, aux yeux d'une large majorité du corps médical, la pression budgétaire sur les réseaux risque de devenir prépondérante, aux dépens de la primauté de la personne et de la relation, et d'autre part parce que les hausses de participation liés à ce projet de loi (jusqu'à 20% des primes actuelles!) ne respecte pas la liberté des gens dans leur réalité économique et sociale.

On retrouve également cette grille de lecture dans le soutien de la FMH à l'initiative des médecins de premier recours, autre sujet de la législature qui s'ouvre: nous voulons pouvoir assurer, à l'avenir aussi, un vrai suivi des patientes et des patients, et avoir les moyens d'un accompagnement personnalisé qui leur permette d'être partie prenante à leur traitement.

Dans les sujets de la législature qui s'ouvre, nous avons cité aussi le développement de l'assurance de qualité, dont l'importance politique est très grande actuellement. Le corps médical fait énormément, dans ce domaine et est, depuis plusieurs années, attaché à le faire mieux connaître et reconnaî-

Initiative des médecins de premier recours: nous voulons pouvoir assurer, à l'avenir aussi, un vrai suivi des patientes et des patients.

tre; nous souhaitons être partie prenante de ces démarches de qualité et sommes associés à beaucoup de ce qui se fait dans ce domaine, au niveau fédéral.

Enfin, la prévention et la loi qui se prépare à ce sujet ont également été évoquées. Là de nouveau, pour nous, la personne doit être au centre de la réflexion, avec son environnement, ses capacités, sa réalité – une réalité souvent bien éloignée de slogans invoquant la responsabilité individuelle comme une panacée. Prévenir des maladies, celles qu'on peut, et des séquelles durables, permet de préserver des années de vie créative, et cela justifie largement l'engagement du corps médical dans ce domaine aussi.

Les liens de la FMH avec le Parlement fédéral vont faire l'objet d'un soin tout particulier dans les années qui s'ouvrent, pour faire valoir nos points de vue et pour appeler inlassablement au respect des spécificités nécessaires à un système de santé de haut niveau.

*Dr Jacques de Haller,
Président de la FMH*

Une médecine dans laquelle la relation thérapeutique perdrait sa primauté ne serait plus la médecine telle que nous la comprenons.

peut pas rationaliser la médecine comme on le ferait dans l'industrie ou dans d'autres branches de service, car la relation humaine, qui est le noyau de la médecine, ne peut être «optimisée» à la façon d'un processus de fabrication: la productivité ou l'efficacité font certes partie du système de santé, mais elles doivent rester secondaires aux exigences humaines.